

## ÉTAPES ET HEURES DE NÉGOCIATION DES CONTRATS

La Bourse de Montréal établit les heures de négociation pour tous les produits inscrits et négociés dans SOLA. La Bourse émettra par voie de circulaire, toutes modifications à ces étapes ou heures de négociation.

### Définitions des différentes phases

<b>Pré-ouverture :</b>	Saisie, annulation et modification d'ordres <i>autorisées</i>
<b>Non-annulation :</b>	Saisie d'ordres <i>autorisée</i> ; annulation et modification <i>interdites</i>
<b>Ouverture :</b>	Saisie, annulation et modification d'ordres <i>autorisées</i>
<b>Fermeture :</b>	Saisie, annulation et modification d'ordres <i>interdites</i>
<b>Séance de négociation prolongée :</b>	Saisie, annulation et modification d'ordres <i>autorisées</i>

### Dérivés du marché monétaire

<b>BAX - OBW - OBX - OBY - OBZ - CRA</b>	1:30:00 a.m.	Pré-ouverture
	1:59:15 a.m.	Non-annulation
	<b>2:00:00 a.m.*</b>	<b>Ouverture</b>
	4:30:00 p.m.**	Fermeture

<b>STRATEGIES: BAX - OBW - OBX - OBY - OBZ - CRA</b>	1:30:00 a.m.	Pré-ouverture
	1:59:15 a.m.	Non-annulation
	<b>2:00:15 a.m.***</b>	<b>Ouverture</b>
	4:30:00 p.m.**	Fermeture

\* +/- 15 secondes

\*\*Lors des jours de fermeture hâtive pour les dérivés du marché monétaire, la séance de négociation se termine à 13 h 30.

\*\*\*L'ouverture aléatoire ne sera plus applicable pour les stratégies.

### Dérivés du marché obligataire

<b>CGZ - CGF - CGB OGB - LGB</b>	1:30:00 a.m.	Pré-ouverture
	1:59:15 a.m.	Non-annulation
	<b>2:00:00 a.m.*</b>	<b>Ouverture</b>
	4:30:00 p.m.**	Fermeture

<b>STRATEGIES: CGZ - CGF - CGB OGB - LGB</b>	1:30:00 a.m.	Pré-ouverture
	1:59:15 a.m.	Non-annulation
	<b>2:00:15 a.m.***</b>	<b>Ouverture</b>
	4:30:00 p.m.**	Fermeture

\* +/- 15 secondes

\*\*Lors des jours de fermeture hâtive pour les dérivés du marché obligataire, la séance de négociation se termine à 13 h 30.

\*\*\*L'ouverture aléatoire ne sera plus applicable pour les stratégies.

## Dérivés sur indices

Note : Une fourchette de négociation de -5 % à +5 % (basée sur le prix de règlement de la journée précédente) pour les contrats à terme sur indices est établie seulement pour la séance initiale.

SXF  
SXM  
SCF  
SEG  
SMJ  
SXA  
SXB  
SXH  
SXY  
SXX  
SXU

1:30 a.m.	Pré-ouverture
1:59 a.m.	Non-annulation
<b>2:00 a.m.</b>	<b>Ouverture (séance initiale)</b>
9:15 a.m.	Pré-ouverture
9:29 a.m.	Non-annulation
<b>9:30 a.m.</b>	<b>Ouverture (séance régulière)</b>
4:30 p.m.	Fermeture

### STRATEGIES:

SXF  
SXM  
SCF  
SEG  
SMJ  
SXA  
SXB  
SXH  
SXY  
SXX  
SXU

1:30 a.m.	Pré-ouverture
1:59 a.m.	Non-annulation
<b>2:00 a.m.</b>	<b>Ouverture (séance initiale)</b>
9:15 a.m.	Pré-ouverture
9:29 a.m.	Non-annulation
<b>9:30 a.m.</b>	<b>Ouverture (séance régulière)</b>
4:30 p.m.	Fermeture

SXO  
SXJ  
SXV

5:30 a.m.	Pre-opening
<b>9:31 a.m.</b>	<b>Opening</b>
4:00 p.m.	Closing

## Dérivés sur actions

### OPTIONS SUR ACTIONS ET SUR FNB

5 h 30	Pré-ouverture
<b>9 h 30*</b>	<b>Ouverture</b>
16 h00	Fermeture

### STRATÉGIES SUR OPTIONS ET SUR SUR ACTIONS FNB

5 h 30	Pré-ouverture
<b>9 h 35*</b>	<b>Ouverture</b>
16 h00	Fermeture

\* La séance régulière du marché des options sur actions débutera à 9 h 30. Chaque classe d'options sera ouverte à la négociation au moment où une opération est exécutée sur le titre sous-jacent sur une bourse canadienne reconnue. Si une telle opération ne survient pas, la classe d'options sera ouverte à la négociation à 9 h 35.

### CONTRATS À TERME SUR ACTIONS

5 h 30	Pré-ouverture
5 h 59	Non-annulation
<b>6 h 00</b>	<b>Ouverture (séance initiale)</b>
9 h15	Pré-ouverture
9 h 29	Non-annulation
<b>9 h 30</b>	<b>Ouverture (séance régulière)</b>
4 h 00	Fermeture

### STRATÉGIES: CONTRATS À TERME SUR ACTIONS

5 h 30	Pré-ouverture
5 h 59	Non-annulation
<b>6 h 01</b>	<b>Ouverture (séance initiale)</b>
9 h15	Pré-ouverture
9 h 29	Non-annulation
<b>9 h 31</b>	<b>Ouverture (séance régulière)</b>
4 h 00	Fermeture

## Options sur devise

USX

5 h 30	Pré-ouverture
<b>9 h 30</b>	<b>Ouverture</b>
16 h	Fermeture